

21 septembre 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGID GROUP

(Eurolist)

Par courrier du 18 septembre 2007, la société Richelieu Finance Gestion Privée (6 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds communs de placement dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 septembre 2007, le seuil de 5% du capital de la société CEGID GROUP et détenir 457 673 actions CEGID GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,0007% du capital et 4,16% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CEGID GROUP sur le marché.

(1) Sur la base d'un capital composé, au 11 septembre 2007, de 9 152 244 actions représentant 11 006 356 droits de vote.